



## SPIRITUALITE CITOYENNETE ET SCOUTISME LAÏQUE



Citoyenneté et Spiritualité ?

Spiritualité et Citoyenneté ?

Double question qui interroge naturellement tout « Eclé » qui s'approprie l'histoire de son Mouvement :

- qui de l'individu ou du groupe doit servir d' « étalon » dans une perspective éducative, je dis bien éducative, donc à vocation émancipatrice, ce qui signifie non dogmatique, non figée, évolutive?
- quid de la différence essentielle qui s'impose à nous face au double enjeu ? D'un côté une « éducation » à la Citoyenneté , de l'autre un « accompagnement/éveil » de la Spiritualité.

Qu'il est difficile d'associer ces deux termes qui renvoient pour l'un à la dignité de la personne humaine, à la liberté de choix, à l'intimité et pour l'autre à l'engagement social, au « débat sur les possibles », à l'idéal collectif fondé sur un partage de valeurs.

C'est le défi des « scouts laïques » depuis les origines !... Et cela leur a plutôt réussi si l'on se réfère, non pas à leurs accidents de parcours historiques mais aux acteurs de la société sortis de leurs rangs qui ont marqué et marquent encore leur sphère d'intervention et d'influence. Mais pour combien de temps ?

Telle est la responsabilité des acteurs du Mouvement « Eclaireur » d'aujourd'hui.

Défi donc, difficulté certes mais aussi et surtout « ardente obligation » !

Car les Eclaireuses et Eclaireurs de France sont à la fois héritiers et « traceurs d'avenirs », développeurs de (nos) personnalités et bâtisseurs de la Cité. Etre Eclaireur n'est pas un état mais un cheminement. Nous ne sommes pas Eclaireurs ; nous le devenons ! Soyons donc tout autant humbles et ambitieux et sachons donc nous référer à l'étymologie du mot « Eclaireur » pour assumer l'éventail des enjeux pour tout « Eclaireur en devenir » à la fois ouvreuse de pistes, chercheur « en lui-même », et « éveilleur » au cœur de la société.

Nous y sommes ! Il s'agit d'abord de réfléchir « l'Idéal » avant d'entamer la réflexion sur le couple « Spiritualité-Citoyenneté ».

Et la qualité de cette réflexion est d'autant plus déterminante que notre époque nous révèle une menace toujours latente de voir surgir les intimités convictionnelles dans le débat public sans pudeur ni respect pour l' « Autre », pourtant différent et égal en droits et en devoirs, au nom de solutions, de réponses qu'apporteraient les certitudes convictionnelles aux questionnements et aux crises d'une société donnée.

Cette attitude menace. Ouvrons bien les yeux, nous qui avons pour ambition d'éclairer à la fois notre propre cheminement et d'éclairer le chemin des autres.

Alors, il nous faut fixer un horizon et une démarche. La proposition de ce texte est de fonder la réflexion sur la base philosophique et éthique de l'Humanisme laïque. C'est en effet sur cette base que se sont appuyés depuis 1911 toutes celles et ceux qui ont marqué, quelle que soit leurs origines, leurs convictions, leurs croyances, leurs engagements propres dans la vie. Leur référence commune –même si elle peut être inconsciente- est le triptyque « Liberté-Egalité-Fraternité ». Cela tient à la « coïncidence » de l'avènement de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat et d'une crise des sociétés industrielles du début du vingtième siècle qui laissait sans repères pour la vie un nombre considérable d'enfants, d'adolescents et d'adultes.

Osons aborder le sujet « Spiritualité-Citoyenneté-Laïcité » par le prisme de la « Liberté » :

- Car l' « Egalité » est pour nous un postulat, donc une exigence commune. En effet, nous sommes et nous reconnaissons comme égaux –il conviendrait d'ajouter (et ceci est un défi éducatif) « en droits et en devoirs »- Il n'est qu'à lire tous les textes d'engagement de la « Loi » jusqu'à la « Règle d'or » ; chacun adopte ce postulat au moment de son adhésion et le reconnaît comme fil conducteur de sa démarche par son engagement personnel parmi les autres : c'est le socle du « Vivre ensemble » ; faut il ajouter que l'Egalité ne découle pas naturellement des rapports humains mais que l'aspiration à l'Egalité est confrontée de façon continue au rapport de force et à une forme de « loi de la jungle » contemporaine.
- Car la « Fraternité », c'est, depuis les premiers pas du Scoutisme, une référence, une manière de se comporter, un rêve, un risque, un pari aussi, parce qu'en effet, cette fraternité, aux Eclaireurs, il n'est pas question de seulement l'invoquer mais de la vivre. Alors, le projet « scout laïque » nous enjoint de faire se rejoindre la « fraternité scoute » et la « fraternité républicaine ». Fraternelles, nous le sommes ou appelés à le devenir puisque nous nous référons à un

socle de valeurs communes et d'enjeux partagés. C'est tout ce que recèle, bien souvent implicitement la « Règle d'or ». Mais là encore, les défis sont considérables.

Partons donc du principe que les outils d'éducation à l'« égalité » et à la « fraternité » sont acquis et bien maniés !

Il nous reste alors à défricher l'ambition éducative que représente l'idéal de « Liberté », dans l'engagement commun et dans la vie commune et durable (comme le développement !) de la « sortie » et du « camp ». Il s'agit ici de se positionner stratégiquement comme éducateurs, comme éveilleurs de personnalités et de futurs citoyens constructifs et ambitieux pour la société dans laquelle ils vivent.

La « Liberté » ? Elle est au cœur de l'aspiration citoyenne. Elle est aussi dans notre cœur, au creux de nos émotions, à fleur d'esprit avec cet ensemble de convictions et de petites lueurs de « vérité » que chacun porte en lui. Il reste que la « Vérité » n'est jamais totalement atteinte et qu'il subsiste en chacun un vaste territoire de mystères à découvrir afin que notre vie prenne sens.

Le mouvement Eclaireur a sa manière d'inclure chacun dans un « vivre ensemble » expérimental avec des « espaces » et des « temps » pour le débat et les choix de société, pour l'action, la réalisation, la construction et pour l'intimité, l'élévation, voire le recueillement.

C'est le pari du « Comment ? » qui affleure ici. Les pistes et les repères doivent être clairement identifiés, tout particulièrement sur le « temps long » que représente le camp mais bien sûr encore plus sur les lieux de sorties, « temps courts » au cours desquels l'Idéal se doit d'être présent dans les esprits : conception et préservation de lieux dédiés au camp comme au « local », « réservation » de temps dédiés chargés de rythmer la vie commune par exemple au début et en fin de chaque jour du camp et en début et en fin de sortie.

Osons un grand (gros mot !) : il convient de préciser des courts moments de « rituels » pour rythmer la vie de cette microsociété que l'on rêve idéale et avoir la capacité réelle d'intégrer tous les repères de cet Idéal

Etre éclaireuse, être éclaireur, c'est donc s'engager sur la voie de l'approfondissement de la connaissance de soi et de la connaissance des ressorts d'une société organisée démocratiquement avec ses règles, ses contraintes et ses ouvertures (certains diront « opportunités »). Ce double engagement, ce double cheminement sont à vivre dans l'aspiration constante à l'« Idéal de liberté ».

Car qui dit liberté dit conquête. Elle n'est jamais acquise ni en soi ni dans la vie collective.

L'éducateur ne peut pas tout. Car l'enfant, l'adolescent, l'adulte qui rejoint les EEDF rejoint cet « espace-temps » d'expérimentation sociale et personnelle avec ses secrets intimes qu'il convient de préserver et de cultiver. Et tout au contraire de la secte, de l'organisation totalisante et du milieu dogmatique, l'unité de vie « Eclé » fait le pari du respect absolu des consciences et de la capacité de chacun de se respecter lui-même.

Alors, ne conviendrait-il pas d'ajouter au merveilleux triptyque « Liberté-Egalité-Fraternité » celui de « Sincérité-Lucidité-Ténacité » ?

Ce sont des valeurs morales essentielles et universelles. Pouvons nous ouvrir ce deuxième centenaire d'Idéalisme Eclairer sur cette perspective éducative ? Si oui, que sommes nous capables de proposer en termes d'engagement individuel au vu et au su de la petite collectivité expérimentale que constitue le groupe ?

Vous avez dit « Eclaireurs » ?

Henri-Pierre DEBORD  
08 mai 2011